

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p> <p>Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement</p> <p>Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement</p> <p>Suivi par : Dominique VIRGILI</p> <p>Adresse : 1ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS Tél. : 01 49 55 42 14 Fax : 01 49 55 56 17</p> <p>Réf. Interne : Réf. Classement</p>	<p style="text-align: center;">NOTE DE SERVICE DGER/SDSFRD/N2006-2070 Date: 17 juillet 2006</p>
---	--

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Date de mise en application : immédiate

📄 Nombre d'annexe: 0

à

Madame et Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Pêche

Objet : Déroulement de la formation :

- des personnels de direction d'EPLEFPA sur la liste d'aptitude 2006,
- des personnels retenus par la commission de sélection 2006 des directeurs de CFPPA et CFA et des directeurs d'exploitation agricole ou d'atelier technologique.

Bases juridiques :

Résumé :

MOTS-CLES : cycle d'adaptation à l'emploi, personnels de direction, formation.

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">• Administration Centrale• Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt• Directions de l'Agriculture et de la Forêt des DOM• Inspection Générale de l'Agriculture• Conseil Général du GREF• Inspection de l'Enseignement Agricole• Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisations syndicales de l'Enseignement agricole public

Les personnels de direction jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique de formation du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Qu'ils soient directeurs d'EPLEFPA, directeurs d'EPLEFPA adjoints, directeurs de centre (CFA - CFPPA - exploitation agricole ou d'atelier technologique) ils ont pour mission :

- de faciliter l'accès de tous à la formation en mobilisant les moyens dont ils disposent,
- d'aider les élèves, étudiants, stagiaires, apprentis à réussir leur insertion professionnelle,
- de mettre en œuvre les missions de l'enseignement agricole telles qu'elles sont définies par la loi

Au-delà de la gestion administrative et financière de leur établissement, ils ont un rôle de pilotage et de management auprès des personnels placés sous leur responsabilité ; ils sont appelés à collaborer avec les interlocuteurs institutionnels et les acteurs du territoire.

Enfin, en tant que fonctionnaires d'autorité, ils sont les représentants de l'État et doivent ainsi assurer cette fonction avec toute la rigueur nécessaire dans le respect des règles hiérarchiques. Leur formation est confiée à l'ENESAD de Dijon. Elle prend en compte toutes les facettes de leur métier et leur permet de développer les compétences liées à son exercice.

Gilbert PESCATORI

1. Public concerné

Il s'agit des personnels inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction au titre de l'année 2006 ou ayant obtenu un avis favorable de la commission chargée d'examiner les candidatures aux emplois de directeurs de CFPPA et CFA et des directeurs d'exploitation agricole ou d'atelier technologique. **La formation d'adaptation à l'emploi est obligatoire et conditionne la nomination sur un emploi de direction en septembre 2007.**

2. Cycle d'adaptation à l'emploi

Le cycle d'adaptation à l'emploi est constitué de deux cursus, l'un s'adressant aux futurs directeurs d'EPLEFPA, l'autre aux futurs directeurs de centres. Ils se composent :

- d'un tronc commun constitué de 5 semaines se déroulant du 25 septembre 2006 au 11 octobre 2007. Un tutorat sera organisé pour chaque directeur entre le 01/09/07 et le 30/06/08 ;
- des formations spécialisées :
 - Pour les futurs directeurs d'EPLEFPA : le cycle supérieur de formation au management du ministère de l'agriculture et de la pêche (commun Directeurs d'EPL, DDAF, DDSV).
 - Pour les futurs directeurs de centre et quelques directeurs adjoints d'EPL : un module « management d'une semaine »

Les thématiques sur lesquelles portent ces formations sont décrites ci dessous.

3. Remplacement des agents

Pour pallier l'absence des agents assurant un service d'enseignement en LEGTA ou LPA, il est attribué un crédit forfaitaire équivalent à sept semaines de formation. L'autorité académique prend en charge le financement de ces remplacements, au titre du B.O.P. déconcentré. Cette disposition ne concerne pas les agents faisant fonction de proviseur - adjoint, de directeur de CFPPA, de directeur de CFA, de directeur d'exploitation ou d'atelier technologique.

4. Accompagnement à la prise de fonction

La formation est répartie sur trois années afin d'en améliorer l'efficacité :

- Année 1 (2006 - 2007) : un cycle obligatoire d'adaptation à l'emploi préalable à la prise de fonctions avec un positionnement à l'entrée (logiciel "POSIDIR" qui permet l'auto-positionnement des futurs directeurs, entretiens individuels et utilisation de FOAD) Un positionnement à l'issue du cycle de formation servira à définir les objectifs du tutorat et le suivi éventuel de certains modules d'approfondissement.
- Année 2 (2007 - 2008) : un accompagnement à la prise de fonctions qui complète le cycle d'adaptation à l'emploi (tutorat, modules d'échanges et d'analyse de pratiques professionnelles, modules spécifiques) et se situe en parallèle à l'appui apporté par l'Inspection de l'enseignement agricole.
- Année 3 (2008 -2009) : un approfondissement (modules d'échanges et analyse de pratique et modules spécifiques)

Formation des Personnels de Direction 2006 - 2007

Thèmes et calendrier de la formation

	Contenu des sessions	Dates ou périodes	Publics
Tronc Commun directeurs d'EPL directeurs de centres			
Module introductif Durant cette semaine auront lieu les entretiens de positionnement	Politique Educative en général, de la DGER en particulier. Déontologie Etablissement et territoire Comportements à risque	25 au 28 septembre 2006 Lieu : ENESAD - DIJON	TOUS STAGIAIRES : 32 futurs directeurs d'EPL et 30 directeurs de centres
Module « Juridique »	Cadre juridique et administratif de l'EPLEFPA , bases du droit administratif, responsabilité, gestion des personnels	13 au 17 novembre 2006 Lieu : DIJON	
Module « Gestion financière »	Gestion financière de l'EPLEFPA	3 s/groupes : - 11 au 15 décembre 2006 (2 s/groupes) - 22 au 26 janvier 2007 (1 s/groupe) Lieux : en régions	
Module « Projet d'établissement »	Diagnostic de l'EPLEFPA et axes stratégiques du projet d'établissement	19 au 23 mars 2007 Lieu : ENESAD - DIJON	(module commun AASU,CPE)
Module « Europe »	EPLEFPA et dimension européenne	Du 8 au 11 Octobre 2007 Strasbourg	Tous stagiaires
Formations spécialisées : Directeurs d'EPLEFPA			
Cycle supérieur de formation au management			
CSMA 1 « Management des ressources humaines »	Style de management Equipe de direction Légitimité –Autorité – Confiance-délégation – motivation - reconnaissance Gestion de conflits – gestion du stress	Groupe 1 : Paris : 17 au 19 octobre 2006 Groupe 2 : Dijon : 28 au 30 novembre 2006 Groupe 3 : Dijon : 30, 31 janvier et 1 février 2007	32 futurs directeurs d'EPL
CSMA 2 « Mise en œuvre des politiques publiques »	Enjeux de l'action publique Spécificités du territoire Diagnostic pertinent du territoire Analyse des risques et veille stratégique	Groupe 1 : Paris : 07 au 9 novembre 2006 Groupe 2 : Dijon : 19 au 21 décembre 2006 Groupe 3 : Dijon : 17 au 19 octobre 2006	32 futurs directeurs d'EPL
CSMA 3 « Pilotage stratégique »	Conduite du changement en fonction des axes stratégiques Sociologie des organisations Processus de décision Gestion de projets	Groupe 1 : Paris : 16 au 18 janvier 2007 Groupe 2 : Dijon : 30 janvier au 1 février 2007 Groupe 3 : 21 au 23 novembre 2006	32 futurs directeurs d'EPL
CSMA4 « Pratiques managériales »	Formation action intégrant les thèmes précédents	Groupe 1 : Paris : 6 au 8 mars 2007 Groupe 2 : Dijon : 03 au 05 avril 2007 Groupe 3 : Dijon : 13 au 15 mars 2007	32 futurs directeurs d'EPL
Passation de service		Juillet 2007: 1 jour Lieu : Dijon	Directeurs d'EPLEFPA

Formations spécialisées : Directeurs de centres et d'EA/AT

Module « Management »

Cadre théorique et méthodologique du management et de la communication

Styles de management et organisation du travail

Analyse des situations professionnelles

Groupe 1 : 22 au 26 janvier 2007

Groupe 2 : 26 au 30 mars 2007

Lieu : ENESAD

Directeurs de centres

Prise de fonction : Septembre 2007

Directeurs d'EPLEFPA, CFA, CFPPA, EA et AT :

- accompagnement à la prise de fonction par l'Inspection de l'enseignement agricole et présentation d'un diagnostic de l'EPL, du CFA, du CFPPA ou de l'EA/AT.

- seront proposés sur 2007 et 2008 des modules d'accompagnement (modules spécialisés, analyse de pratiques (Directeurs d'EPL, Proviseurs, Directeurs de CFA et CFPPA, d'EA et d'AT)

Tutorat

Entre le 01/09/07 et 30/06/008

- Directeurs d'EPL, CFPPA, CFA et EA/AT